

Association "ONCOLIA"

Siège social : 8, rue Adolphe Seyboth

67000 STRASBOURG

Registre des Associations
TI Strasbourg Vol 82 folio 271
N° SIRET 451 381 354 00013 APE 851C

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association "ONCOLIA", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité de coordination. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

.../....

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des contrôles pour vérifier l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

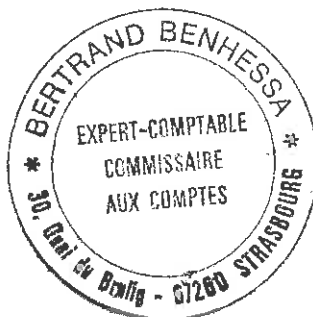
III. – Vérfications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier inclus dans le rapport d'activité du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Strasbourg, le 4 juin 2014

Le Commissaire aux comptes



FIDUCIAIRE DE L'ECONOMIE
FIDEC SA
Société d'Expertise et de Commissariat aux Comptes
30, Quai de Brille - 67200 STRASBOURG
Tél. 03.88.41.65.77 - Fax 03.88.45.13.40
E-mail: fidec@fidec.com

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	6 458	6 458				
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	41 607	41 607				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL I	48 065	48 065				
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	22 394		22 394	42 208	19 814	46.94
Valeurs mobilières de placement	240 000		240 000	227 286	12 714	5.59	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	71 527		71 527	63 517	8 010	12.61	
Charges constatées d'avance (3)							
	TOTAL III	335 921		335 921	332 011	910	0.27
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	381 987	48 065	433 921	432 011	910	0.27

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2013	31/12/2012	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Repart à nouveau	105 718	101 663	4 055	3.99
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	2	4 055	4 053	99.96
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	200 855	203 455	2 600	1.28	
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	306 574	309 173	2 598	0.84
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 200	5 820	380	6.53
	Dettes fiscales et sociales	21 147	17 726	3 421	19.30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		293	293	100.00
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	27 347	23 839	3 508	14.72
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	333 921	333 017	904	0.27

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

27 347

23 839

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			74 314	92 580	18 266	19.73
Collectes						
Cotisations			12 380	12 710	330	2.60
Autres produits						
TOTAL I			86 694	105 290	18 596	17.66
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes			9 812	20 659	10 847	52.51
Impôts, taxes et versements assimilés			348	422	74	17.46
Salaires et traitements			48 857	55 282	6 425	11.62
Charges sociales			37 784	42 579	4 796	11.26
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
TOTAL II			95 800	111 347	23 142	18.62
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			10 106	13 652	3 546	25.97
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	9 715		7 107		2 609	36.71
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	9 715		7 107		2 609	36.71
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	119				119	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	119				119	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 597		7 107		2 490	35.04
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	509		6 545		6 036	92.22
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 600		12 000		9 400	78.33
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	2 600		12 000		9 400	78.33
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 600		12 000		9 400	78.33
Impôts sur les bénéfices (IX)	2 089		1 400		689	49.21
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	99 009		124 397		25 387	26.41
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	99 008		120 342		21 334	17.75
SOLDE INTERMEDIAIRE	1		4 055		4 053	39.96
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1		4 055		4 053	39.96

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 333 921.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 86 694.00 Euros et dégagant un excédent de 1.51 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 458		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 607		
TOTAL	41 607		
TOTAL GENERAL	48 065		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 458	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			41 607	
TOTAL			41 607	
TOTAL GENERAL			48 065	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	6 458			6 458
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 607			41 607
TOTAL	41 607			41 607
TOTAL GENERAL	48 065			48 065

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	22 394	22 394	
TOTAL	22 394	22 394	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 200	6 200		
Personnel et comptes rattachés	4 445	4 445		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 265	14 265		
Impôts sur les bénéfices	2 089	2 089		
Autres impôts taxes et assimilés	348	348		
TOTAL	27 347	27 347		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 394
Total	22 394

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Détail des produits à recevoir

	Montant
Subvention 3C	22 394
Total	22 394

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 200
Dettes fiscales et sociales	18 710
Total	24 910

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	
- HONORAIRES	6 200
PROVISIONS CONGES PAYES	
- CONGES PAYES	4 445
- CHARGES SOCIALES- CP	2 014
CHARGES SOCIALES	
- URSSAF	9 827
- RETRAITE	2 102
- PREVOYANCE	322
Total	24 910

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

A l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2014 de l'association ONCOLIA

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L 612-5 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L 612-5 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article L 612-5 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

.../....

Avec l'association RONA

Cette association met gratuitement à la disposition de l'association ONCOLIA un bureau situé 8 rue Seyboth 67000 STRASBOURG.

Personne concernée :

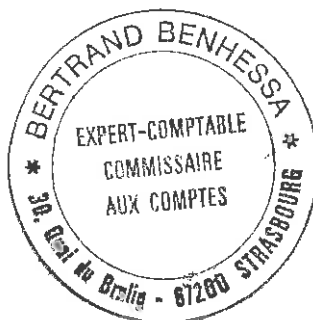
Association ONCOLIA, membre fondateur de l'association RONA.

Avec la SCP « STRASBOURG ONCOLOGIE LIBERALE »

Cette SCP a déposé à l'INPI la marque ONCOLIA.
Elle met gratuitement à la disposition de l'association cette même marque.

Strasbourg, le 4 juin 2014

Le Commissaire aux comptes



FIDUCIAIRE DE L'ECONOMIE
FIDEC SA
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes
30, Quai du Brétille - 67200 STRASBOURG
Tél. 03.83.20.45.14 Fax 03.83.29.19.40
E-mail : fidec@fidec.com

